

Conceptia Ouinsou ont si- gné le vendredi 14 mars dernier, une convention de subvention dans le cadre du soutien de la France aux actions de communication de cette haute institution de la République. Cette céré-

monie dans la vulgarisation et le respect des décisions de la Cour Constitutionnelle. Dans son intervention, l'ambassadeur de France près le Bénin, son excellence Hervé Besancenot a précisé que cette convention



Visite privée aux frais de la princesse

La presse d'un pays voisin en a parlé pendant longtemps. Un mariage onéreux et très médiatisé a récemment réuni des personnalités au sommet de l'Etat. Un mariage pas comme les autres, pour plusieurs raisons. Entre autres, l'union a eu lieu entre deux conjoints très proches de deux familles présidentielles. Aussi, la réception a-t-elle été soigneusement organisée dans les somptueux locaux du siège d'une Institution de la République. Tout était beau. Le décor, le couple, un cortège de véhicules haut de gamme. Beaucoup de faits saillants et agréables mais aussi étonnants. On s'attendait à voir les personnalités béninoises se rendre à cette rencontre de réjouissance avec leurs propres moyens. Mais on s'est largement trompé. Elles ont utilisé les moyens de l'Etat dans le cadre de cette visite privée. L'autorité s'est fait accompagner des personnes qui ont perçu des frais de mission payés par l'Etat. Les véhicules utilisés sont les moyens du même Etat. Et puis, le drapeau béninois a été mis à contribution.

L'alliance Prd-Force- clé

Trois au départ dans l'alliance, ils sont finalement deux partis politiques à se mettre ensemble afin d'affronter les prochaines échéances électorales dans la ville de Cotonou. Il s'agit de Force-clé et du Prd. Le troisième allié, Restaurer l'espoir (Re) a finalement renoncé à aller aux élections avec cette coalition. Après plusieurs rencontres, les trois partenaires n'ont pu trouver un terrain d'entente par rapport au logo de l'alliance. C'est dans cette atmosphère que les responsables de Re ont retiré leurs candidatures des dossiers. Une situation qui a donné du fil à retordre aux deux autres décidés à aller jusqu'au bout. Il fallait se lancer dans une course contre la montre pour trouver des candidats en remplacement de ceux dont les dossiers ont été carrément soustraits. Le processus a pris du temps avant d'arriver à son terme le week end écoulé.

dans l'axe majeur d'appui à la gouvernance démocratique, le renforcement de l'Etat de droit. D'un montant global de cinq millions de francs Cfa, ce financement est destiné à la conception et à l'édition de plus de 10000 dépliantes et près de 2000 plaquettes. Ces supports de communication qui ont vocation à être largement diffusés sur l'ensemble du territoire national, visent à faire prendre conscience à chaque citoyen, de ses droits et obligations inscrits dans la constitution et dans les lois et règlements de ce pays. L'ambassadeur

premiers concernés d'appréhender la place de cette institution de la République. Dans son intervention, la présidente de la Cour constitutionnelle, Conceptia Ouinsou a quant à elle, souligné la nécessité pour l'institution qu'elle préside de faire comprendre aux populations, le sens de l'ensemble des décisions qu'elle rend et qui constitue le bloc de constitutionnalité. « Nul n'est censé ignorer la loi dit la constitution, mais encore faudrait-il la rendre accessible », a-t-elle précisé.

Calixte Adiyèton (Stag)

intéressant dans la prise de position de Galiou Soglo, c'est qu'il ne jure que par la tête de son père dont il est fier et pour qui il voue une admiration filiale à nulle autre pareille. Ainsi, Galiou Soglo a martelé que c'est son père qui lui a appris à ne pas mentir ; en d'autres termes, à dire la vérité quoique cela coûte. C'est cette valeur à lui inculquée par son père que Galiou Soglo essaye de mettre en pratique aujourd'hui, même s'il est voué aux gémonies par certains de ses camarades de la Rb. Ce qui est sûr, la conviction du ministre Galiou Soglo et son mental sont si forts que, tel Gallée, il serait peut-être prêt à passer à l'échafaud pour défendre les valeurs qui lui sont chères : le courage politique et la liberté d'opinion, d'expression et d'action. Bon courage, Galiou Soglo !

Maximin Tchibozo

Célébration des 10 ans d'existence de la «Ldcb»

Une Ong au service de la sécurité alimentaire des populations

Les responsables de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) ont commémoré les 10 ans d'existence de cette Organisation non gouvernementale nationale le vendredi 14 mars 2008 au Conseil national des chargeurs du Bénin (Cnccb). « 10 ans d'anniversaire de la Ldcb : quel chemin parcouru ? Quels résultats obtenus ? Quelles actions pour le futur ? ». C'est autour de ce thème, qu'ont réfléchi les représentants de ladite structure et ceux d'autres Ong du Bénin. Faisant le point des actions réalisées pendant ces 10 années, le président de la Ldcb, Romain Abilé Houéhou a énuméré la veille permanente de l'équipe contre l'introduction des Organismes génétiquement modifiés (Ogm) au Bénin, la surveillance des marchés, ses actions dans le cadre de la crise de la vache folle, de la fièvre aphteuse, des poulets belges contaminés à la dioxine, de la grippe aviaire et contre l'importation sur le marché, des biens alimentaires impropres à la con-

sommation. Plusieurs autres activités ont été aussi menées dans le domaine de l'assainissement public et de l'adoption d'une législation protégeant les intérêts des consommateurs. Il faut préciser que dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des consommateurs, le 15 mars, une communication a été présentée par une infirmière d'Etat, Murielle Hans sur l'obésité infantile au cours de cette manifestation. Se-

lon elle, au moins 22 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, accusent un surpoids ou sont obèses à l'échelle mondiale. Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) révèle qu'un certain nombre d'études ont démontré que la publicité des produits alimentaires riches en matière grasse, sucre, et sel, a un impact sur l'attraction des enfants pour ces produits malsains qui causent l'obésité », a déclaré Murielle

Hans. Il faut préciser que le concours du meilleur journaliste engagé dans la protection du consommateur a été remporté par Martin Tossou. Ce qui lui a valu un ordinateur portatif et d'autres lots. En ce qui concerne les perspectives, plusieurs stratégies sont élaborées pour la période de 2008-2012 par les responsables de la Ldcb pour garantir la sécurité sanitaire des aliments consommés par les béninois.

Valentine Bonou (Coll)

Recensement électoral dans la commune d'Abomey-Calavi

Des cartes d'électeurs saisies et un agent recenseur derrière les barreaux

Le week-end dernier, la brigade de gendarmerie d'Abomey-Calavi, avec l'aide de l'équipe de démantèlement de la Commission électorale nationale autonome (Céna), a appréhendé Karl Mathieu Odjo à Adjagbo Zékanmin, arrondissement d'Akassato, dans la commune d'Abomey-Calavi. En effet, l'inculpé, élève en classe de terminale A dans un collège privé à Calavi et responsable de bureau de recensement a été

retrouvé avec une demi-douzaine de cartes d'électeurs, soustraites frauduleusement, qu'il allait distribuer à des personnes fictives, après la fermeture du bureau. Séquestré à la brigade de gendarmerie d'Abomey-Calavi, l'individu a reconnu les faits et, selon les sources dignes de foi, il serait au service d'un candidat, un parent très proche à lui, en lice dans la région pour les municipales d'avril prochain. Sans

doute, Karl Mathieu Odjo sera présenté, ce jour lundi au procureur de la république qui décidera de la suite à donner à son dossier. Il faut noter que l'incarcération de cet agent de bureau de délivrance de cartes d'électeurs vient porter à deux, le nombre d'individus déjà arrêtés, pour cas de fraude, par cette même brigade, dans la commune d'Abomey-Calavi.

Abdourahmane Touré